

Conditions générales des formations

A. Inscription

A la suite de votre inscription, vous recevez une confirmation de participation suivie d'une convocation au cours que vous avez choisi, le support de cours, d'une facture avec no Iban.

B. Modalité de paiement

Les formations sont payables d'avances dès réception de la facture, des frais pour un montant CHF. 20.- seront facturés sur le premier rappel de facture au-delà de 30 jours.

C. Annulation

Toute annulation d'inscription entraîne des formalités et des frais administratifs :
Annulation inférieure à 10 jours qui précède le début de la formation, le montant dû par le participant sera de CHF. 200.-
Annulation supérieure à 10 jours qui précède le début de la formation sera de 60% du montant de l'inscription sauf sur présentation d'un certificat médical. Si l'absence est justifiée, la direction accordera une réduction. Le paiement de la facture avec retard n'est pas considéré comme une annulation de formation.

D. Absence

La formation doit être suivie dans son intégralité. Aucun remboursement ne pourra être demandé suite à une absence, même partielle.

E. Assurance

Le participant doit veiller à être assuré contre la maladie, les accidents professionnels et non-professionnels et être couvert en responsabilité civile. Tous les dommages causés par le participant seront intégralement à charge de ce dernier. L'instructeur ou le centre de formation déclinent toute responsabilité pour les cas de vols ou pertes d'objets.

F. Pré-requis

Votre inscription confirme que vous êtes majeur, apte et capable à suivre une formation et avoir pris connaissance des conditions générales. Toutes les indications se trouvent sur notre site internet.

Droit applicable est le droit Suisse, le For juridique est à Lausanne.
